



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Des annonces qui ne sont pas à la hauteur des enjeux !

Jean-Michel Blanquer a annoncé, lundi, ses premières décisions pour la revalorisation des enseignantes et enseignants : 400 millions d'euros pour 2021 et 500 millions en année pleine à partir de 2022.

Si plusieurs échanges ont eu lieu avec les organisations syndicales, il est inexact de parler de négociations salariales.

La plupart des organisations syndicales avaient demandé le dégel de la valeur du point d'indice de la Fonction publique et une négociation sur les grilles de rémunérations.

Le ministre a d'emblée écarté toute discussion sur ces sujets et a fait le choix de primes plutôt que d'une augmentation indiciaire.

La « prime d'attractivité » annoncée va de 36 euros par mois (à l'échelon 7) jusqu'à 100 euros net par mois (à l'échelon 2). Elle ne concernera que 31 % des personnels enseignants, qui sont dans les quinze premières années de leur carrière. Pour les autres pas grand-chose !

Le ministre conditionne la mise place d'une loi de programmation pluriannuelle à l'issue des travaux du Grenelle de l'Éducation.

Son objectif est de ne mettre en place des « évolutions que systémiques » du métier d'enseignant, ce que nous traduisons par de potentielles remises en cause des missions et des statuts en contrepartie d'une hausse de salaire.

Le ministre a aussi annoncé une prime annuelle d'équipement informatique de 150 euros net, ce montant est notoirement insuffisant pour permettre aux enseignantes et enseignants de s'équiper en matériel, logiciels, consommables sans oublier une nécessaire connexion Internet.

Nous constatons malheureusement que cette aumône ne sera même pas accordée aux conseillères et conseillers principaux d'éducation et nous n'avons pas de certitude quant à son attribution aux professeurs documentalistes.

La prime de 450 euros pour les directrices et directeurs d'école est pérennisée l'an prochain, mais cette annonce s'accompagne aussi de la poursuite de discussions inquiétantes sur l'évolution de leur rôle et de leurs missions.

Aucune mesure salariale n'est annoncée pour les 110 000 AESH alors que Jean-Michel Blanquer prétend vouloir faire de l'école inclusive une priorité.

Les annonces du ministre sont loin de compenser les pertes abyssales de pouvoir d'achat subies par les personnels de l'Éducation durant les vingt dernières années.

La crise sanitaire place les personnels de l'Éducation nationale en première ligne pour assurer le fonctionnement de notre système éducatif en période de confinement. Pour recruter des personnels enseignants il sera nécessaire de rendre les carrières attractives.

Jean-Michel Blanquer et le gouvernement ne l'ont pas compris et les salaires des enseignantes et enseignants français resteront toujours inférieurs à la moyenne européenne.

Montreuil, le 18 novembre 2020